

## FAIRE ACCEPTER LA MALADIE

---

Par Profil supprimé Postée le 16/01/2017 13:14

Bonjour, mon conjoint à un problème d'alcoolisme depuis 2 ans et refuse de voir la vérité en face, j'ai beau lui montrer les bouteilles vides et cela tout les jours mais rien y fait. J'ai essayé de lui parler gentiment et fermement mais cela ne change rien. Je lui fait part qu'il nous faut du mal ( les enfants et moi), que j'ai peur pour lui, pour notre avenir, mais il ne prend pas conscience de son addiction.

Je ne sais plus quoi faire pour l'aider, je suis mal depuis 2 ans, je suis au bord de la séparation..

J'ai besoin d'aide, de soutien, de conseils...

Merci !!

---

### Mise en ligne le 18/01/2017

Bonjour,

Si votre conjoint ne veut pas voir la réalité en face lorsque vous la lui montrez avec une grande clarté, c'est vraisemblablement qu'il ne veut pas la regarder, qu'il n'est pas prêt à l'assumer. Et pour cela, malheureusement, vous ne pouvez rien faire.

Nous comprenons votre désarroi car il est éminemment difficile de regarder quelqu'un qu'on aime, son conjoint, le père de ses enfants, s'enfoncer dans une addiction qui entraîne tout le monde avec lui. Vous voulez l'aider, et c'est bien naturel. Mais on ne peut pas aider quelqu'un qui refuse d'être aidé. Personne ne le peut. Même si vous y mettez encore plus de temps et d'énergie que vous ne le faites déjà, ça ne changerait rien tant qu'il n'aura pas mené cette réflexion lui-même. Cela ne fera que vous épuiser davantage.

Nous savons combien ce sentiment d'impuissance est insoutenable à vivre. Aussi, sachez que vous pouvez être soutenue pour traverser cette période difficile. A défaut de l'aider lui, pourquoi ne pas vous aider vous, et par conséquent, aider vos enfants ? Il existe des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), qui accueillent aussi bien les consommateurs que les proches. Vous trouverez dans ces lieux des professionnels des addictions (psychologue, par exemple), que vous pourrez rencontrer, sur rendez-vous, de manière confidentielle et gratuite. Nous vous avons mis en lien ci-dessous une adresse à Dreux qui accueille les familles.

Echanger avec un tiers, extérieur à la situation, pour réfléchir à la situation, aux choix qui s'offrent à vous et à la meilleure décision à prendre peut être une aide précieuse.

Bien entendu, si vous avez d'autres questions, ou besoin d'en parler de manière ponctuelle, notre service est disponible tous les jours de 8 h à 2 h au 0 980 980 930.

Nous vous souhaitons bon courage,

Cordialement,

---

## POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

---

### CSAPA 28 ET SERVICE DE PRÉVENTION

4/6 rue Porte Chartraine  
28100 DREUX

Tél : 02 37 46 47 94

Site web : [www.cicat.fr](http://www.cicat.fr)

Secrétariat : Mardi: 12h30-19h. Mercredi 10h-19h. Jeudi 9h30-17h. vendredi 9h30-19h. Fermeture le lundi

Accueil du public : Mardi: 12h30-19h. Mercredi 10h-19h. Jeudi 9h30-17h. vendredi 9h30-19h. Fermeture le lundi

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations jeunes consommateurs sur rendez-vous le mercredi après-midi 13h30-18h30

COVID -19 : Mise à jour JUILLET 2021 : fonctionnement du CSAPA avec strict respect du protocole sanitaire.

Voir la fiche détaillée